

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES À CHAVILLE



**La réforme des rythmes scolaires sera appliquée
en septembre 2014 dans notre commune.**

**Vous trouverez dans ce document
les emplois du temps des écoles de Chaville
et au dos les critères qui ont conduit à
ce choix d'organisation.**

ÉCOLE MATERNELLE

EMPLOI DU TEMPS 2014 - 2015

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h45-8h30	Accueil du matin (payant)	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire
8h30-9h30	École	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30
9h30-10h30						
10h30-11h						
11h-11h30						
11h30-12h	Pause Méridienne	11h30-13h30	11h30-13h30	11h30-13h30 la sortie à 11h30 ou à 13h30	11h30-13h30	11h30-13h30
12h-12h30						
12h30-13h						
13h-13h30						
13h30-14h	École	13h30-15h45	13h30-15h45		13h30-15h45	13h30-15h45
14h-14h30						
14h30-15h						
15h-15h30						
15h30-16h						
16h-16h30		TAP* 15h45-16h30	TAP* 15h45-16h30		TAP* 15h45-16h30	TAP* 15h45-16h30
16h30-17h	Accueil du soir (payant)	Goûter	Goûter		Goûter	Goûter
17h-17h30		Périscolaire 17h-18h30	Périscolaire 17h-18h30		Périscolaire 17h-18h30	Périscolaire 17h-18h30
17h30-18h						
18h-18h30						

Les élèves scolarisés dans **les écoles maternelles** de la ville de Chaville auront école :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45
- le mercredi de 8h30 à 11h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ANATOLE FRANCE

EMPLOI DU TEMPS 2014 - 2015

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
7h45-8h30	Accueil du matin (payant)	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	
8h30-9h30	École	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30 -11h30	
9h30-10h30							
10h30-11h							
11h-11h30							
11h30-12h	Pause Méridienne	11h30-13h30	11h30-13h30	11h30-13h30 la sortie ou à 11h30 ou à 13h30	11h30-13h30	11h30-13h30	
12h-12h30							
12h30-13h							
13h-13h30							
13h30-14h	École	13h30-15h	13h30-16h		13h30-16h	13h30-16h	
14h-14h30							
14h30-15h							
15h-15h30							
15h30-16h							
16h-16h30	Accueil du soir (payant)	TAP* 15h-16h45	Pause		Pause	Pause	
16h30-17h		Pause 16h45-17h	Étude surveillée 16h30-17h30		Étude surveillée 16h30-17h30	Étude surveillée 16h30-17h30	
17h-17h30		Périscolaire 17h-18h30	Périscolaire 17h30 - 18h30			Périscolaire 17h30 - 18h30	Périscolaire 17h30 - 18h30
17h30-18h							
18h-18h30							

Les élèves scolarisés à l'école élémentaire **Anatole France** auront cours :

- le lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h
- les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h
- le mercredi de 8h30 à 11h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL BERT

EMPLOI DU TEMPS 2014 - 2015

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h45-8h30	Accueil du matin (payant)	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire
8h30-9h30	École	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30
9h30-10h30						
10h30-11h						
11h-11h30						
11h30-12h	Pause Méridienne	11h30-13h30	11h30-13h30	11h30-13h30 la sortie ou à 11h30 ou à 13h30	11h30-13h30	11h30-13h30
12h-12h30						
12h30-13h						
13h-13h30						
13h30-14h	École	13h30-16h	13h30-16h	Centre de loisirs	13h30-15h	13h30-16h
14h-14h30						
14h30-15h						
15h-15h30						
15h30-16h						
16h-16h30	Accueil du soir (payant)	Pause 16h-16h30	Pause 16h-16h30		TAP* 15h-16h45	Pause 16h-16h30
16h30-17h		Étude surveillée 16h30-17h30	Étude surveillée 16h30-17h30		Pause 16h45-17h	Étude surveillée 16h30-17h30
17h-17h30		Périscolaire 17h30-18h30	Périscolaire 17h30-18h30		Périscolaire 17h-18h30	Périscolaire 17h30-18h30
17h30-18h						
18h-18h30						

Les élèves scolarisés à l'école élémentaire **Paul Bert** auront cours :

- le jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h
- les lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h
- le mercredi de 8h30 à 11h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FERDINAND BUISSON

EMPLOI DU TEMPS 2014 - 2015

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
7h45-8h30	Accueil du matin (payant)	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	
8h30-9h30	École	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	
9h30-10h30							
10h30-11h							
11h-11h30							
11h30-12h	Pause Méridienne	11h30-13h30	11h30-13h30	11h30-13h30 la sortie ou à 11h30 ou à 13h30	11h30-13h30	11h30-13h30	
12h-12h30							
12h30-13h							
13h-13h30							
13h30-14h	École	13h30-16h	13h30-15h		13h30-16h	13h30-16h	
14h-14h30			TAP* 15h-16h45				
14h30-15h							
15h-15h30							
15h30-16h							
16h-16h30			Accueil du soir (payant)		Pause 16h-16h30	Pause 16h-16h30	
16h30-17h	Étude surveillée 16h30-17h30	Pause 16h45-17h			Étude surveillée 16h30-17h30	Étude surveillée 16h30-17h30	
17h-17h30	Périscolaire 17h30-18h30	Périscolaire 17h-18h30			Périscolaire 17h30-18h30	Périscolaire 17h30-18h30	
17h30-18h							
18h-18h30							

Les élèves scolarisés à l'école élémentaire **Ferdinand Buisson** auront cours :

- le mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h
- les lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h
- le mercredi de 8h30 à 11h30

* Temps d'Activités Périscolaires (gratuit)

ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES EN SEPTEMBRE 2014 DANS NOTRE COMMUNE.

Les élèves scolarisés dans **les écoles maternelles** auront cours :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45
- le mercredi de 8h30 à 11h30

Les élèves scolarisés dans **les écoles élémentaires** auront cours :

Pour Anatole France :

- le lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h
- les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h
- le mercredi de 8h30 à 11h30

Pour Paul Bert :

- le jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h
- les lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h
- le mercredi de 8h30 à 11h30

Pour Ferdinand Buisson

- le mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h
- les lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h
- le mercredi de 8h30 à 11h30

5 critères ont conduit à ce choix d'organisation :

- Volonté de mettre en place des **Temps d'Activités Périscolaires** (TAP)
- Volonté que ces TAP soient des moments d'éveil et de découverte pour les enfants
- Capacité d'accueil des locaux disponibles
- Maintien de la gratuité des TAP pour les parents, afin d'éviter toute discrimination ou difficulté
- Maintien du caractère facultatif des TAP

Pour les écoles maternelles, les TAP se dérouleront de 15h45 à 16h30, tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Lieu : sur chaque école en général.

Pour les écoles élémentaires, les TAP se dérouleront un jour par semaine en fonction de l'école (soit le lundi, soit le mardi, soit le jeudi) pendant 1h45 minutes, par groupe, de 15h à 16h45.

Lieu : sur chaque école et dans d'autres équipements publics en fonction de l'activité (complexe sportif Jean-Jaurès, gymnase, bibliothèque, centre culturel et de loisirs du centre-ville).

Les TAP sont gratuits.

- L'inscription pour les TAP sera faite obligatoirement pour toute l'année scolaire pour permettre à l'enfant d'évoluer dans la section proposée.
- Dans la mesure où l'enfant ne participerait pas aux TAP, les parents s'engagent à venir le chercher après les cours.
- Afin de vous laisser un délai de réflexion, les inscriptions aux TAP seront demandées aux familles en mai 2014 par le biais du carnet de liaison de votre enfant.
- Les contenus des TAP seront présentés ultérieurement aux familles chavilloises mais l'objectif est de proposer aux enfants un éveil ou une initiation à une discipline sportive ou culturelle (musique, danse, théâtre, dessin...).